



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Relations entre le Parlement et le Gouvernement

Question écrite n° 66467

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, de lui exposer dans quelle mesure il aura, lors de son passage à ce ministère, favorisé l'inscription de propositions de loi à l'ordre du jour des séances des deux assemblées.

Texte de la réponse

Reponse. - Deux propositions de loi ont été adoptées définitivement lors de la session d'automne 1992 : l'une relative à l'organisation départementale du tourisme, l'autre relative aux carrières. Par ailleurs, plusieurs propositions auront été examinées au moins une fois dans chacune des deux assemblées : proposition de loi organique relative à la déclaration du patrimoine des parlementaires, proposition relative à la déclaration du patrimoine des membres du Gouvernement, proposition de loi organique relative au contrôle parlementaire des dépenses communautaires. De plus, plusieurs propositions de loi ont été examinées en première lecture soit à l'Assemblée nationale, soit au Sénat : sur le bruit, sur les biocarburants, sur les nuisances liées à certaines activités. Enfin, certaines propositions de loi ont été transformées, partiellement ou totalement, sous forme d'amendements à des projets de loi.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66467

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1993, page 184